



EN BREF

- Des épreintes de loutre ont été découvertes sur la Gesse à Mondilhan et sur la Save à Charlas et Rebirechioulet. C'est la preuve que cette espèce protégée retrouve peu à peu sa place sur notre bassin versant.

- Un embâcle a été traité sur le Rémoülin à Lassere-Pradère. Dans une démarche de création d'habitats aquatiques, cet embâcle a été fixé en berge par l'équipe en régie et la technicienne du secteur aval. Cette zone sera suivie régulièrement afin d'observer les bénéfices pour la rivière.

- La Gesse et la Save, réalimentées par le système Neste, ont subi des baisses très importantes des niveaux d'eau cet été. Au-delà de l'absence de précipitations, c'est le manque de communication entre les différents acteurs qui s'est fait ressentir. Il semble nécessaire de mettre en place des échanges réguliers entre la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), le SYGESAVE, les propriétaires de moulins et les usagers de l'eau.

LA PHOTO DU MOIS

La mante religieuse (*Mantis religiosa*) est un insecte carnivore qui vit environ une année au bord de nos rivières. Seule espèce du genre *Mantis*, elle doit son nom à ses énormes pattes avant, dont la courbe et l'angle rappellent la position de prière.

Photo prise en bord de Save à Samatan.



LE CHIFFRE DU MOIS

250 : C'est le nombre de pieds de Buddléia de David (*Buddleja Davidii*) ou « Arbre à papillons » qui ont été arrachés, en ce mois d'octobre, dans les Gorges de la Save entre Lespugue et Montmaurin (31). Cet arbuste reconnaissable à ces hampes de fleurs roses ou violettes, est considéré comme une plante exotique envahissante.



AGENDA

(SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

- **24 novembre** : Journée technique avec les étudiants de l'ENSAT d'Auzesville-Tolosane, sur la thématique des zones humides
- **24 novembre** : Journée technique pour les techniciens de rivière organisée par la DDT de Haute-Garonne
- **28 novembre** : Réunion de bureau et comité syndical



SOMMAIRE

- [Page 2](#) : Des assecs sans précédent...

Article disponible sur le [site internet](#)

- [Page 3](#) : L'état des cours d'eau

Article disponible sur le [site internet](#)

La gestion des cours d'eau



L'Esquinson à Montamat (32), le 19 octobre 2022

DES ASSECS SANS PRECEDENT...

Avec un hiver particulièrement sec, des températures estivales caniculaires répétées et une absence de précipitations significatives depuis des mois, l'année 2022 traverse un épisode de sécheresse sans précédent.

RECORDS BATUS

La moyenne des températures atteintes cet été, sur la période d'avril à octobre, a dépassé les records atteints en 2003. Météo France a noté des anomalies dépassant les 5°C. **Le mois d'octobre a été le plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures de températures. Le déficit de pluie depuis le mois d'avril est d'environ 35 %, du jamais vu depuis les années 60.**

DES CONSEQUENCES SUR LES ECOSYSTEMES

Les conséquences de cette sécheresse sont nombreuses : impact non négligeable sur les milieux aquatiques, élévation de la température de l'eau, fragmentation des cours d'eau empêchant les déplacements d'espèces, mortalité de certains taxons de la biodiversité, concentration des polluants, développement de cyanobactéries ou encore prolifération de certaines espèces invasives. **Sur le bassin versant de la Save, 40 % des rivières ont connu des assecs. Seuls 10 des principaux cours d'eau sont restés partiellement en eau**, dont certains présentant seulement des flaques : la Save, la Gesse, l'Aussoue, la Bernesse, la Seygouade, la Saügle, le Laurio, le Ribarot, l'Arsène et le Rémoulin.

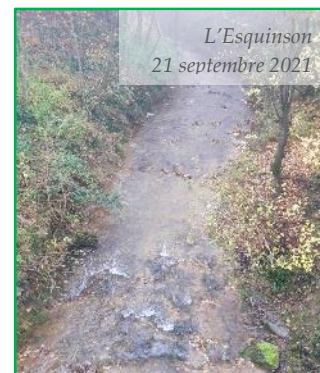
LE SOUTIEN ARTIFICIEL DU DEBIT DES COURS D'EAU

La réalimentation, via le système Neste, de certains cours d'eau du bassin versant a été sollicitée de manière intensive et dans des proportions inégales, dès le début de l'été. Cela a ainsi permis de soutenir artificiellement les débits de la Save de la Gesse, de l'Aussoue, de la Bernesse, de la Seygouade, de la Saügle et de l'Arsène. **Les retenues qui participent à ce soutien d'étiage sont à leur plus bas niveau connu**, entre 10 et 40% de remplissage seulement.

UN PROBLEME DANS TOUTE LA FRANCE

Au niveau national, 93 départements sur 96 étaient concernés par une vigilance et des arrêtés de crise étaient encore effectifs dans 70 départements jusqu'au 31 octobre. Les restrictions ont concerné tous les types d'usages économiques dont agricoles et industriels mais également domestiques.

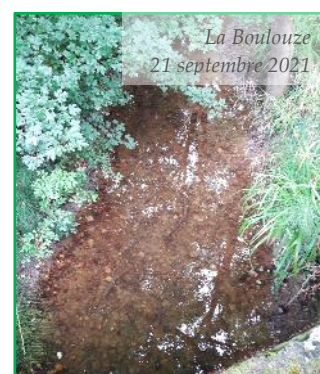
La sécheresse perdure toujours en ce début de mois de novembre et l'ensemble des acteurs de l'eau se mobilise aujourd'hui pour organiser les retours d'expérience. Il conviendra d'échanger pour anticiper au mieux d'éventuels nouveaux événements climatiques de ce type.



L'Esquinson
21 septembre 2021



L'Esquinson
12 octobre 2022



La Boulouze
21 septembre 2021



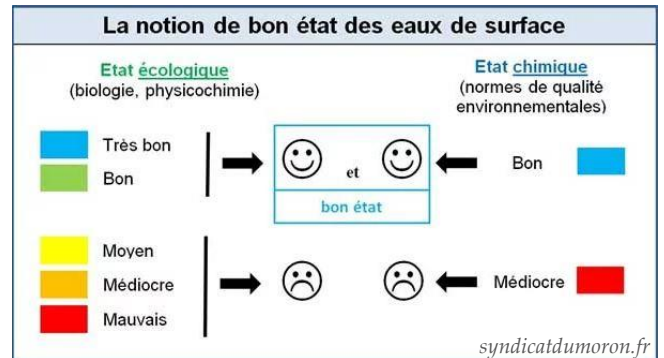
La Boulouze
12 octobre 2022

L'ETAT DES COURS D'EAU

Un des objectifs des actions mises en œuvre par le SYGESAVE est l'atteinte du bon état des eaux de surface (rivières) sur son territoire, telle que fixée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. En effet, l'objectif général de cette directive est d'atteindre, d'ici 2027, le bon état écologique des différents milieux sur tout le territoire européen.

COMMENT SE DEFINIT LE BON ETAT D'UN MILIEU AQUATIQUE ?

L'appréciation de la qualité d'un milieu aquatique est basée sur de nombreuses analyses. Ainsi, comme illustré sur le schéma, l'état d'un cours d'eau est issu d'une combinaison entre l'état chimique (concentration en pesticides, polluants, métaux lourds...) et l'état écologique déterminé à partir de données physico-chimiques (pH, concentration en oxygène dissous, nutriments...) et biologiques (populations de macroinvertébrés, diversité d'espèces, richesse piscicole...).

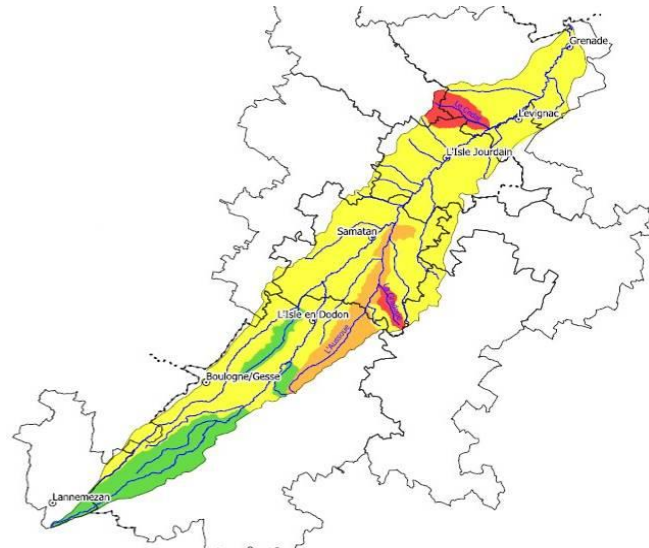


Sur le bassin de la Save, il existe 13 stations de mesure de la qualité de l'eau, gérées dans le cadre du programme de surveillance de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- 6 sur la Save : Montgaillard-sur-Save, Espaon, Samatan, Labastide-Savès, L'Isle Jourdain et Grenade-sur-Garonne ;
- 7 sur les affluents : à Boissède pour la Gesse, à St Lizier du Planté pour la Gradoue, à Samatan pour l'Aussoue, à Endoufielle pour la Boulouze, à l'Isle-Jourdain pour le Gay, au Castéra pour le Cédât et à Daux pour le Ribarot

Des mesures sont réalisées 12 fois par an sur la plupart des cours d'eau et 6 fois par an sur l'Aussoue et la Gradoue. Pour les cours d'eau ne disposant pas de station de mesure, la qualité est extrapolée. L'ensemble des données publiques relatives à l'eau et aux milieux aquatiques est consultable sur le Système d'Information sur l'Eau (SIE) Adour-Garonne, l'année suivante (adour-garonne.eaufrance.fr).

QUEL EST L'ETAT DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA SAVE ?



Sur le bassin de la Save, des objectifs d'atteinte du bon état ont été fixés sur 22 cours d'eau.

La majorité des cours d'eau du bassin sont dans un état moyen (en jaune sur la carte). Quatre sont en bon état ou au moins en partie (en vert) : la Save sur sa partie amont, la Seygouade, la Houytere et Larjo. Enfin, l'Aussoue est dans un état médiocre (en orange), la Gradoue et le Cédât sont en mauvais état (en rouge).

Le SYGESAVE étudie plus particulièrement les actions à mettre en œuvre sur ces derniers. Principalement, ce sont les paramètres biologiques qui déclassent la qualité de ces cours d'eau. Le Cédât et la Gradoue présentent des assecs plusieurs mois dans l'année.

Améliorer la qualité biologique d'un cours d'eau qui s'assèche... Un défi de taille pour le syndicat...

A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour suivre le niveau hydrologique de nos cours d'eau : l'Observatoire National des Etiages (ONDE)
- Pour en savoir plus sur la Directive Cadre Européenne sur l'Eau
- Pour en savoir plus sur la qualité des rivières
- Pour en savoir plus sur les règles d'évaluation de l'état des eaux

SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)
Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter
Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43
Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 80 02 69 02 / 06 45 93 59 01
Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21